



**COMMUNIQUE RELATIF AU LANCEMENT DES OPERATIONS DE VIABILISATION  
ET DE COMMERCIALISATION DE L'ASSIETTE DE 30 HA SUR LE SITE DE  
L'AEROPORT LEOPOLD SEDAR SENGHOR**

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) informe le public du démarrage des opérations de viabilisation et de valorisation de l'assiette de trente (30) hectares à distraire du titre foncier n°526/NGA, sur le site de l'aéroport Léopold Sédar Senghor cédé par l'Etat à titre onéreux.

La commercialisation du site est exclusivement confiée à la Compagnie Générale Immobilière du Sahel-CGIS-SA, filiale de la CDC.

Dans le cadre de sa stratégie de commercialisation, la CGIS-SA peut donner mandat à d'autres structures spécialisées dans le domaine de l'immobilier. La liste des mandataires agréés ainsi que les informations utiles seront disponibles à compter du 1<sup>er</sup> février 2021 sur le site [www.cgis.sn](http://www.cgis.sn), aux numéros de téléphones (**33 824 87 87, 77 838 61 61 et 77 838 6262**) et sur la plateforme digitale d'inscription et de réservation dédiée.

La CDC décline, d'ores et déjà, toute responsabilité quant aux agissements éventuels de personnes mal intentionnées et invite les populations à faire preuve de vigilance.

La CDC réitère son engagement à veiller au renforcement de l'aménagement durable et à la valorisation équitable de la zone concernée, conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République.

**Le Directeur général de la CDC**

